



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 février 2016

(art. L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121.9 du Code des Communes)

Étaient présents : MM. Gérard LEMONNIER, Albert LEBLANC, Mme Jacqueline ARCANGER, M. Christophe BÉCHU, Mme Michèle LEMERCIER, M. Arnaud MOUSSAY, Mme Corinne MERZOUK, M. Gérard HUARD, Mmes Jacqueline PAPOUIN, Michèle PEUDENIER, M. Gérard LE FEUVRE, Mmes Marguerite FONTAINE, Annick GUILLAUME, Denise CARDINAL, Annick GILLES, MM. Paul GARNIER, Alain BELLAY, Stéphane BIGOT, Christophe DÉMAS, Christophe BONNIER, Régis BRAULT, Mmes Mélanie BIDAULT, Nathalie FARCY, M. Aurélien BOUHALLIER, Mme Christiane RAULIN, M. Marc CORNU.

Absentes Excusées : Mmes Gaëlle BONNABESSE-WILLY et Liliane FROGET.

Était représentée : Mme Sylvie BLIN qui avait donné procuration à Mme Jacqueline ARCANGER conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Marc CORNU a été nommé secrétaire de séance (art. L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Lecture faite, le compte-rendu de la réunion du 17 décembre 2015 a été adopté par tous les présents.

Décisions du Maire :

Monsieur le Maire fait part des dernières décisions prises dans le cadre de ses délégations :

N°1-2016 : Attribution d'un marché d'un montant de 14 702,50 € HT avec l'entreprise LATP d'Ernée pour des travaux de voirie Route de Montenay concernant la pose de conteneurs semi-enterrés.

N°2-2016 : Attribution d'un marché d'un montant de 7 598,66 € HT avec l'entreprise AME Norbert GUERIN d'Ernée pour des travaux d'exhumations au cimetière.

N°3-2016 : Attribution de marchés pour la fourniture de carburant et de fioul domestique pour l'année 2016 :

- Lot n° 1 – livraison de carburant type gazole non routier : Entreprise GAMBERT d'Andouillé pour un montant de 510 € HT le m3 et un rabais de 26 € HT
- Lot n°2 - fioul domestique : EURO FIOUL SERVICES de Montaudin pour un montant de 476,82 € HT le m3 et un rabais de 40 € HT.

N°4-2016 : Attribution de marchés pour la fourniture de produits d'entretien :

- Lot n° 1 – broserie- petit équipement : A PRO HYGIENE de Saint Berthevin pour un montant maximum de 883,45 € TTC
- Lot n°2 - sacs poubles : LE GOFF GRAND OUEST de Pont Saint Martin (44) pour un montant maximum de 817,91 € TTC
- Lot n°3 - produits de nettoyage toutes surfaces : GAMA de Brest (29) pour un montant maximum de 3 336,04 € TTC
- Lot n°4 - essuie-mains, serviettes jetables, papier hygiénique, produits jetables divers, nappes : PARADES RENNES de Rennes (35) pour un montant maximum de 2 952,65 € TTC
- Lot n°5 - produits de nettoyage pour le secteur de la restauration : A PRO HYGIENE de Saint Berthevin pour un montant maximum de 2 047,64 € TTC

N°5-2016 : Attribution d'un marché d'un montant de 34 990 € HT avec l'entreprise LATP d'Ernée pour des travaux de voirie rurale VC du Désert et CR de Pannard.

N°6-2016 : Passation d'un bail pour la location du logement communal sis « la Basse Lande de Vahais » pour la période du 16 janvier 2016 au 15 juillet 2016 sur la base d'un loyer mensuel de 250 €.

N°7-2016 : Signature du contrat de réservation d'un montant de 4 458,30 € à intervenir avec la base de loisirs de la Rincerie pour l'organisation d'un camp sports par le service jeunesse du 11 au 15 juillet 2016 à la Selle Craonnaise (53)

N°8-2016 : Signature du contrat de réservation d'un montant de 2 693 € à intervenir avec Fougères Communauté pour l'organisation d'un camp équitation par le service jeunesse du 6 au 9 juillet 2016 à la base de plein air Chênedet de Landéan (35)

ÉDUCATION – JEUNESSE - CULTURE

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES

Dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (2015 – 2018) par la Communauté de Communes et les 11 communes signataires du territoire de l'Ernée, et sur proposition de la commission « Enfance Jeunesse Culture », le Conseil municipal **approuve** le contrat à intervenir avec la CAF et **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit contrat. Il est rappelé que les actions intégrées sur le CEJ pour la commune d'Ernée sont les suivantes :

- Halte-garderie (subvention au fonctionnement par l'association familles rurales)
- 2 ALSH en fonctionnement annuel
- 1 ALSH périscolaire
- Formation BAFA
- 1 poste de coordination
- Ludothèque

CŒUR DE VILLE

DÉROGATIONS EXCEPTIONNELLES A L'INTERDICTION DE TRAVAIL LE DIMANCHE ACCORDÉES PAR LE MAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2016

La loi Macron a pour objectif de faciliter l'ouverture dominicale des commerces en simplifiant l'ensemble des dispositifs qui l'encadrent. L'article L 3132-26 du Code de travail tel que modifié par la loi « Macron » confère au maire l'autorisation des ouvertures dominicales des magasins dans la limite maximale de douze dimanches par an à partir de 2016.

Jusqu'à 5 dimanches dans l'année le maire de la commune avant de prendre un arrêté municipal fixant la liste des dimanches doit procéder à la consultation du Conseil Municipal et recueillir en amont les avis des organisations professionnelles et des organisations syndicales concernées.

Ainsi, le Conseil municipal **émet un avis favorable** sur le calendrier 2016 relatif aux ouvertures dominicales autorisées, à savoir :

- ✓ dimanche 13 mars 2016
- ✓ dimanche 26 juin 2016
- ✓ dimanche 4 septembre 2016
- ✓ dimanche 11 décembre 2016
- ✓ dimanche 18 décembre 2016

AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT URBAINS – AFFAIRES COMMERCIALES – GESTION DU PATRIMOINE

PARC D'ACTIVITÉS DES SÉMONDIÈRES VENTE A M. LEGAY ET MME LEROY

Le Conseil municipal **décide d'attribuer** la parcelle n° 8 du Parc d'activités des Sémondières, cadastrée AR 408 et AR 412, à Monsieur LEGAY et Madame LEROY domiciliés « le Rocher » à Gorron pour 2 301 m² pour la création d'une station de lavage sur la base d'un prix de 22 € le m², frais notariés en sus à la charge de l'acquéreur. Il **décide de confier** la rédaction de l'acte notarié à l'Office Notarial PRODHOMME FRITZINGER d'Ernée et **autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et à accomplir l'ensemble des formalités administratives.

CONVENTION AVEC LE SIAEP DE LA RÉGION D'ERNÉE RELATIVE A LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT – VOIE DE LA GUINEFOLLE

Dans le cadre du projet d'aménagement de la voie d'accès du lotissement de la Guinefolle, le SIAEP de la région d'Ernée prévoit de rénover le réseau d'assainissement ancien qui passe actuellement sous la voie communale de la Guinefolle pour un montant estimatif de 50 000 € HT.

A cet effet, le Conseil municipal **approuve la convention** à intervenir, valant engagement pour la Commune d'Ernée de contribuer financièrement à cette opération à hauteur de sa quote-part (soit 25 000€), le restant étant prise en charge par le SIAEP et le Conseil départemental, et **autorise** Monsieur le Maire à **signer** ladite convention.

AFFAIRES FINANCIÈRES

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016

Après avoir pris acte du contexte très contraint (baisse des dotations de l'Etat, augmentation des cotisations salariales,..) qui pèsent sur le budget des collectivités territoriales, le Conseil Municipal **adopte** pour 2016 le débat d'orientation budgétaire et se donne pour objectifs prioritaires :

- * de ne pas augmenter le taux des impôts communaux et de limiter la hausse des tarifs communaux
- * de respecter l'objectif d'évolution de la dépense locale de fonctionnement (+1,30%)
- * de contenir le niveau d'endettement de la commune
- * de privilégier en matière d'investissement le développement urbain de la commune (création d'un nouveau lotissement, proposer une offre diversifiée et adaptée en matière d'habitat, étude sur la localisation de la maison de santé pluridisciplinaire, regroupement des points de collecte et inscription de provisions pour le contournement Nord)
- * de continuer à améliorer de la voirie urbaine et rurale et des réseaux en lançant notamment des programmations pluriannuelles sur les rues de centre-ville, les quartiers, les chemins ruraux et les réseaux d'eau (rue anne Vauloup, route de Carelles...) et d'éclairage public (rue Berlioz)
- * de réhabiliter les bâtiments communaux (espace multi activités, toiture du groupe scolaire) et renouveler l'équipement des services
- * d'engager les travaux d'accessibilité de la mairie et du FJT et de mettre en place un agenda accessibilité pour l'ensemble des bâtiments communaux

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2016

Sur le rapport des commissions municipales, le conseil municipal à l'Unanimité **décide d'attribuer** pour 2016 les subventions suivantes :

Finances	1 100,00 €
Education-Jeunesse-Culture	29 635,00 €
Politique familiale – Solidarités	40 570,00 €
Affaires rurales	9 350,00 €
Environnement :	180,00 €
Sports-Loisirs :	80 050,00 €
Vie locale et évènementiel	18 000,00 €
Représentant un montant total de	178 885,00 €

Le détail de ces subventions est joint en annexe.

TAXE D'URBANISME : REMISE DE MAJORATION ET INTÉRÊTS DE RETARD

Le Conseil municipal **décide d'exonérer** plusieurs pétitionnaires bénéficiaires de permis de construire des pénalités de retard émises dans le cadre du recouvrement de la taxe d'urbanisme, représentant au total 293€.

Pour Extrait Conforme.
Le Secrétaire de Séance,

Marc CORNU

N.B. : l'intégralité de chaque délibération peut être consultée en mairie sur le registre des délibérations.

Le Maire

Gérard LEMONNIER

SUBVENTIONS DE "FONCTIONNEMENT"	Subvention attribuée 2015	Proposition 2016	Vote Conseil municipal	Observations
AFFAIRES RURALES - Christophe BÉCHU				
Concours Foire Inter régional d'Ernée	4 000,00 €	4 000,00 €	unanimité	
Cornice Agricole Cantonal d'Ernée	800,00 €	800,00 €	unanimité	
Groupement de défense contre les organismes nuisibles d'Ernée	1 650,00 €	1 650,00 €	unanimité	
Subvention exceptionnelle	1 000,00 €	600,00 €	unanimité	
Société Pomologique d'Ernée		400,00 €	unanimité	
Mutuelle Entraide d'Ernée	600,00 €	600,00 €	unanimité	
C.C.J.A. canton d'Ernée	300,00 €	300,00 €	unanimité	
Syndicat du Percheron Mayennais (animation St Grégoire)	1 000,00 €	1 000,00 €	unanimité	
AFFAIRES FINANCIÈRES - GESTION DU PERSONNEL Michèle LEMERCIER				
Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ernée	1 000,00 €	1 000,00 €	unanimité	
Association des conciliateurs de justice	100,00 €	100,00 €	unanimité	
ÉDUCATION - JEUNESSE - CULTURE Corinne MERZOUK				
Amicale Laïque	700,00 €	700,00 €	unanimité	
Association de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre d'Ernée (A.P.E.L.)	700,00 €	700,00 €	unanimité	
Association de Parents d'élèves du Collège René Cassin	700,00 €	700,00 €	unanimité	
Les Scouts de France - Groupe d'Ernée	750,00 €	500,00 €	unanimité	
Action Catholique des Enfants de la Mayenne (A.C.E.) - section d'ERNÉE	165,00 €	165,00 €	unanimité	
Comité d'entente des associations de résistance et de déportation de la Mayenne	200,00 €	200,00 €	unanimité	
Prévention Routière (initiation Code de la Route)	200,00 €	200,00 €	unanimité	
Musique Municipale	11 500,00 €	11 500,00 €	unanimité	
Les Chœurs d'ERNÉE - CHAILLAND	1 800,00 €	1 450,00 €	unanimité	
Ernée Théâtre	50,00 €	50,00 €	unanimité	
Association des Amis de l'Orgue d'ERNÉE	720,00 €	720,00 €	unanimité	
Exposition Régionale d'Art (53ème Salon)	10 500,00 €	9 500,00 €	unanimité	
Club œnologique ernéen	500,00 €	500,00 €	unanimité	
Au Foin de la Rue (Au foin de la lune)	500,00 €	500,00 €	unanimité	
Créateurs 53	700,00 €	1 500,00 €	unanimité	
Echecs pour tous		750,00 €	unanimité	
TOTAL à reporter	40 135,00 €	40 085,00 €		

REPORT

40 135,00 €

40 085,00 €

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - ECONOMIES D'ÉNERGIES - Michèle LEMERCIER

Mayenne Nature Environnement

180,00 €

180,00 €

unanimité

POLITIQUE FAMILIALE - AFFAIRES SOCIALES & SOLIDARITÉS - Jacqueline ARCANGER

U.D.A.F. 53

620,00 €

620,00 €

unanimité

Association pour le don du sang - bénévoles d'Ernée

150,00 €

150,00 €

unanimité

Familles Rurales

11 000,00 €

11 000,00 €

unanimité

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) - Fonctionnement

18 700,00 €

18 700,00 €

unanimité

Fédération Nationale des Accidentés du Travail - Section d'Ernée

200,00 €

200,00 €

unanimité

Croix d'Or de la Mayenne

200,00 €

200,00 €

unanimité

Association de Solidarité et d'entraide pour la Promotion des Orphelins Burkinabé

750,00 €

750,00 €

unanimité

U.N.A.F.A.M. section 53

250,00 €

250,00 €

unanimité

France Alzheimer Mayenne - LAVAL

500,00 €

500,00 €

unanimité

Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) - LAVAL

200,00 €

200,00 €

unanimité

Aide et Solidarité au BURKINA FASO (convention 2015-2019)

6 000,00 €

6 000,00 €

unanimité

MICI

150,00 €

0,00 €

unanimité

AMAV

2 000,00 €

2 000,00 €

unanimité

SPORTS & LOISIRS - Arnaud MOUSSAY

Moto-Club d'Ernée

25 000,00 €

5 000,00 €

unanimité

L'Ernéeenne (toutes sections confondues)

59 800,00 €

61 200,00 €

unanimité

CANOM (Cross et Athlétisme du Nord-Ouest Mayennais)

1 000,00 €

1 000,00 €

unanimité

CANOM - Foulees St Grégoire

700,00 €

700,00 €

unanimité

Cyclo-Club Ernéen

3 500,00 €

3 500,00 €

unanimité

Cyclo-Club Ernéen (subvention exceptionnelle Championnat de France Handisport)

500,00 €

Randonneurs Cyclotouristes Ernéens

1 400,00 €

1 400,00 €

unanimité

La Gaulle Ernéeenne

800,00 €

800,00 €

unanimité

Les Vieux Bois Ernéens

850,00 €

850,00 €

unanimité

Ernéee Jazz Danse

1 500,00 €

1 500,00 €

unanimité

Ernéee Randonnée Pédestre

300,00 €

200,00 €

unanimité

Société Les Boules Bretonnes d'Ernée

500,00 €

500,00 €

unanimité

Club de l'Ei'Han

1 000,00 €

1 000,00 €

unanimité

Ernéee Running

1 000,00 €

1 000,00 €

unanimité

Association Sportive "La Libellule"

700,00 €

700,00 €

unanimité

Association Sportive "St Jo"

700,00 €

700,00 €

unanimité

TOTAL à reporter**179 285,00 €****160 885,00 €**

		REPORT		
VIE LOCALE & ÉVÉNEMENTIELLE- SYLVIE BLIN		179 285,00 €	160 885,00 €	
Association de Jumelage (subvention de fonctionnement)	1 000,00 €	1 000,00 €	unanimité	
Association Foire de la Saint Grégoire (21ème Edition)	12 000,00 €	12 000,00 €	unanimité	
Association Foire de la Saint Grégoire (subvention complémentaire si de nouvelles animat	1 000,00 €	1 000,00 €	unanimité	
Miss Curry	100,00 €			
Artcom	2 000,00 €	2 000,00 €	unanimité	
Carte cadeau		2 000,00 €	unanimité	
TOTAL	195 385,00 €	178 885,00 €		

Fait et délibéré en séance le 4 Février 2016 - Certifié exact

Le Maire,

Gérard LEMONNIER

ERNEËNNE SPORTS		Subvention attribuée 2015	Proposition 2016	Vote Conseil municipal	Observations
Erneënne Sports (fonctionnement)	500,00 €	500,00 €	unanimité		
Football	12 000,00 €	13 200,00 €	unanimité	dont 1000 € Futsal	
CANOM	1 000,00 €			indépendant à compter de 2016	
Club subaquaïque	1 200,00 €	1 200,00 €	unanimité		
Tennis - Badminton	8 200,00 €	8 200,00 €	unanimité		
Tennis de Table	10 200,00 €	10 200,00 €	unanimité		
Judo	9 300,00 €	9 300,00 €	unanimité		
Natation	4 000,00 €	4 400,00 €	unanimité		
subvention exceptionnelle		800,00 €	unanimité	lignes d'eau	
Handball	2 750,00 €	2 750,00 €	unanimité		
Pétanque	1 700,00 €	1 700,00 €	unanimité		
Boxing Club	1 700,00 €	1 700,00 €	unanimité		
Triathlon	1 700,00 €	1 700,00 €	unanimité		
Basket Ball	3 450,00 €	3 450,00 €	unanimité		
La Flamme (rattachée désormais à l'Erneënne Sports)	2 100,00 €	2 100,00 €	unanimité		
TOTAL	59 800,00 €	61 200,00 €			